

Le nombre de postes déclarés continue à augmenter en février 2025

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits à l'ADEM s'élève à 19.460 au 28 février 2025, en hausse de 1.294 personnes (soit 7,1%) par rapport au mois de février 2024.

Cette hausse concerne notamment les demandeurs d'emploi inscrits 12 mois et plus, les demandeurs d'emploi de plus de 30 ans, ainsi que les demandeurs d'emploi les plus qualifiés (diplômés de l'enseignement supérieur).

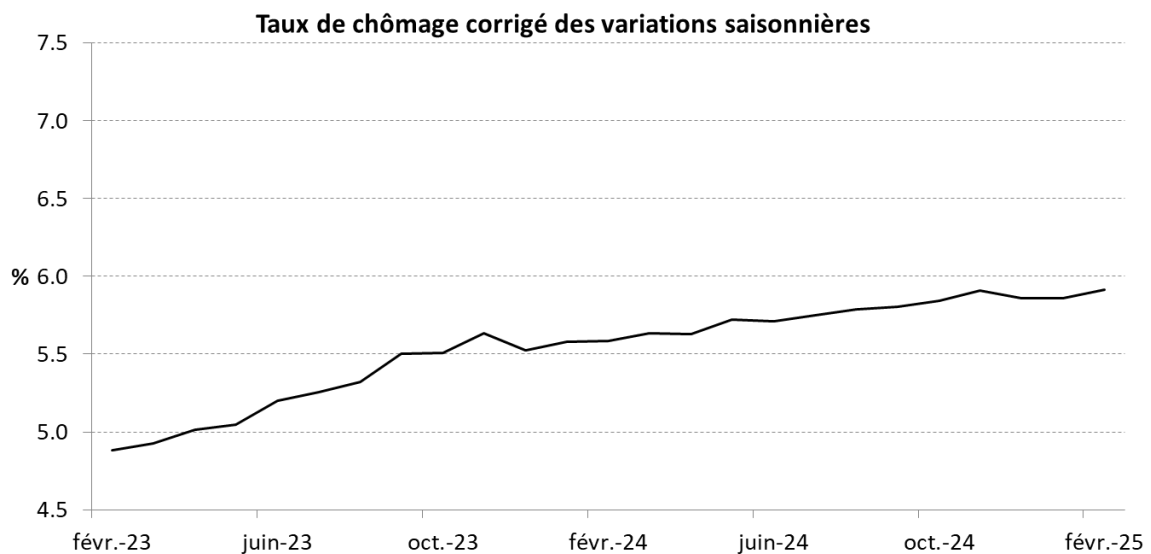
Au niveau des métiers, les hausses les plus importantes concernent les métiers de la conduite du transport routier (catégorie [ROME](#) N41), de la comptabilité (catégorie M12), de l'informatique (M18), de la production culinaire (G16) et de la banque (C12).

Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, calculé par le STATEC, s'élève à 5,9%.

Le nombre de nouvelles inscriptions de résidents diminue légèrement. En effet, 2.512 résidents se sont inscrits à l'ADEM au cours du mois de février 2025, soit une baisse de 42 personnes ou de 1,6% par rapport à février 2024.

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents qui bénéficient de l'indemnité de chômage complet a progressé de 531 personnes ou de 5,2% sur un an, pour s'établir à 10.803 au 28 février. Le nombre de bénéficiaires d'une mesure en faveur de l'emploi s'établit à 4.429, stable comparé à février 2024.

Au cours du mois de février 2025, les employeurs ont déclaré 3.482 postes vacants à l'ADEM, ce qui correspond à une hausse de 10,6% par rapport à février 2024. Les métiers de la construction (F16, F17) enregistrent les hausses récentes les plus importantes. Le nombre total de postes disponibles à la fin du mois s'établit à 7.202 au 28 février 2025, en hausse comparé aux deux mois précédents mais en recul (-6,8%) par rapport à février 2024. Ce recul concerne notamment les métiers de la comptabilité (catégorie [ROME](#) M12), de la banque (catégorie C12), du droit (K19) et du magasinage (N11).



Source: STATEC

	Février 2025	Part %	Février 2024	Variation sur un an	%
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	19 460		18 166	1 294	7.1
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4 429		4 455	-26	-0.6
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	3 410	100.0	2 979	431	14.5
Non-résidents à capacité de travail réduite	2 175	63.8	1 915	260	13.6
Non-résidents sans statut spécifique	1 235	36.2	1 064	171	16.1
Ouvertures de dossiers	3 255	100.0	3 307	-52	-1.6
Résidents	2 512	77.2	2 554	-42	-1.6
Non-résidents	743	22.8	753	-10	-1.3
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	11 820	100.0	11 128	692	6.2
Résidents	10 803	91.4	10 272	531	5.2
Non-résidents à capacité de travail réduite	1 017	8.6	856	161	18.8
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	3 048	100.0	2 888	160	5.5
Résidents	1 439	47.2	1 390	49	3.5
Non-résidents	1 609	52.8	1 498	111	7.4
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	3 482		3 149	333	10.6
Postes vacants disponibles en fin du mois	7 202		7 727	-525	-6.8

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des article L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.

Des tableaux interactifs plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la rubrique « Chiffres-clés » sur le site internet de l'ADEM (<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/chiffres-cles-adem.html>).

Des données brutes sont également disponibles sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>) via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/fr/datasets/chiffres-cles-de-ladem/#resources>)

Les données de mars 2025 seront publiées le 21 avril 2025.

Contact : Inès Baer | 247-65093 | Ines.baer@adem.etat.lu